



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : CONSTRUCTION EAJE PRE EN BULLE - PROTOCOLE ACCORD MENUISERIES EXTÉRIEURES**

L'an deux mille vingt trois, le dix neuf septembre, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 12/09/2023

Compte-rendu affiché le 20/09/23

**Président** : Monsieur Jérôme MOROGE

**Secrétaire élu**: Monsieur Levana MBOUNI.

**Rapporteur** : Monsieur Jérôme MOROGE

**MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE**

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse MICHAUD ; Jacques ROS ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Dominique LARGE ; Sandrine BELMONT ; Marjorie MERCIER ; Oihiba DRIDI ; Levana MBOUNI ; Claude MOUCHIKHINE ; Michèle CALVANO ; Josiane MARTIN

**ABSENT EXCUSÉ AVEC PROCURATION**

Wilfrid COUPE a donné procuration à Ahlame TABBOUBI

Patrice LANGIN a donné procuration à Thierry DUCHAMP

Eliane CHAPON a donné procuration à Levana MBOUNI

Alain DONJON a donné procuration à Maryse DOMINGUEZ

Yann-Yves DU REPAIRE a donné procuration à Marjorie MERCIER

Max SEBASTIEN a donné procuration à Sandrine COMTE

Nora BELATTAR a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Marion LECLERE a donné procuration à Marine BOISSIER

Alexis MONTOLIU a donné procuration à Dominique LARGE

**ABSENTS**

Bernard JAVAZZO ; Maud MILLIER DUMOULIN ; Pierre Marie MAXION ;  
Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

En 2019, la ville a décidé la construction d'une nouvelle crèche municipale. Les travaux ont été réalisés en 2020 et 2021.

Lors de l'exécution des travaux, et notamment de la pose des menuiseries extérieures Alu, il a été mis en évidence que la couleur des menuiseries extérieures ne correspondait pas aux teintes déclarées dans le permis de construire. Il a été demandé en conséquence de reprendre ces menuiseries en conformité avec le PC. Le coût de ces travaux s'élève à 16 786,70 € hors taxes, soit 20 144,04 € TTC.

L'entreprise, titulaire du lot 3 - Menuiseries extérieures Alu - Métallerie avait présenté lors de la préparation du chantier les teintes et obtenu le visa d'exécution. Elle ne peut donc être tenue responsable.

Par ailleurs, la ville a confié au cabinet d'architecture **2 : AM** une mission de base de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un auvent à l'entrée principale du bâtiment afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des parents. Cette étude portait sur la faisabilité du projet, l'élaboration d'un avant projet et d'un détail estimatif, la consultation d'entreprises et le suivi des travaux. Cette prestation est rémunérée sur la base d'un forfait de 10 072,02 € TTC.

Afin de régulariser ces divers points, un protocole d'accord a été élaboré entre 2 : AM Architecture et la ville.

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 28 voix POUR,

1 abstention ,

**APPROUVE** le protocole d'accord entre 2 : AM Architecture et la ville concernant le règlement financier des points énumérés ci-dessus et sa signature par Monsieur le Maire ou son représentant.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget de la collectivité.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS**

Certifié,

Le secrétaire de séance

Monsieur Levana MBOUNI



Le président de séance,

Jérôme MOROGE,  
Maire,  
Conseiller Régional

Mairie de Pierre-Bénite  
Place Jean Jaurès  
BP10 008  
69 491 Pierre-Bénite cedex

*à l'attention de Monsieur Le Maire*

ourles, le 13 janvier 2021  
reference construction de la crèche Pré-en-Bulle, Pierre Bénite  
objet teintes des futures façades  
pièce jointe devis de Menuiserie du Forez

## PROTOCOLE POUR LE CHANGEMENT DES MENUISERIES ALUMINIUM

Monsieur Le Maire,

A votre demande,  
Vous avez souhaité faire le changement des teintes des menuiseries aluminium déjà posées avec la remise en peinture par un carrossier. Le coût de cette prestation est de 16 786,70€HT, soit 20 144,04€TTC. (devis joint)

Les teintes extérieures souhaitées :

- . RAL 7039 mat
- . RAL 1015 mat pour les 2 portes de service (accès LT et cuisine)

Comme évoqué et ce, afin de ne pas impacter sur nos bonnes relations depuis le début de notre marché,  
Nous vous proposons cette répartition :

- > 50% par la Mairie, soit 10 072,02€TTC
- > 50% par 2 :am architecture, soit 10 072,02€TTC

Sachant que vous nous mandatez pour la création d'un auvent d'accueil devant l'entrée principale de la crèche Pré-en-Bulle, nous vous proposons nos services correspondant à la part des 50% du coût de cette reprise.

Notre prestation comprendra les éléments suivants : (principe de mission de base)

- . Les études de faisabilité avec présentation
- . AVP sur la solution retenue
- . Permis de construire modificatif pour l'intégration de ce auvent
- . Descriptif de l'ouvrage
- . Recherche d'entreprise pour cette exécution
- . Analyse des offres et aide à la notification du marché
- . Suivi des travaux
- . Réception et GPA.

**Nota,**

Cette proposition n'est viable que

- . Si 2 :am architecture n'est pas impactée financièrement par cette proposition. (sans débours)
- . Si la mairie accepte ce protocole de répartition intégrant la prestation de 2 :am architecture en tant que maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation de l'auvent.
- . 2:am architecture ne pourra être tenu responsable du décalage du planning prévisionnel du chantier.
- . Les études de l'auvent et sa fabrication ne devront pas être intégrées dans le planning prévisionnel.

Nous attendons votre confirmation et votre signature sur ce protocole afin de confirmer à l'entreprise la prise en compte de ces modifications et de lancer de notre côté, les études de l'auvent.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, en l'expression de mes salutations dévouées.

sébastien mazet  
gérant de 2 :am architecture



Jérôme Moroge  
Maire de Pierre-Bénite

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le



ID : 069-216901520-20230919-VILLE\_2023DL052-DE